

Tableau 1

Événements de pipeline

	Décembre			Cumulatif (décembre)		
	2019	2018	2014-2018 moyenne	2019	2018	2014-2018 moyenne
Nombre d'événements	2	4	7	47	110	111
Nombre d'événements avec produit rejeté	0	3	4	20	41	62
Nombre de blessés graves	0	0	0	0	0	0
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0
Accidents	0	0	0	0	1	2
Produit rejeté	0	0	0	0	1	2
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	0	0	1	1
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	0	0	0	0	0	0
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	0	0
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	0	1	1
Incendie/Inflammation	0	0	0	0	1	1
Explosion	0	0	0	0	1	0
Rupture	0	0	0	0	1	1
Pipeline heurté par objet	0	0	0	0	0	0
Exploitation au-delà des limites	0	0	0	0	0	0
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Incidents	2	4	7	47	109	109
Produit rejeté	0	3	4	20	40	61
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	2	3	16	35	36
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	1	6
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	0	1	0	4	4	10
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	0	9
Rejet du corps de la canalisation	0	1	0	1	7	4
Incendie/Inflammation	0	0	0	3	4	5
Explosion	0	0	0	0	1	1
Pipeline heurté par objet	0	0	0	7	8	7
Exploitation au-delà des limites	1	1	2	5	13	20
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	12	44	13
Activité non autorisée d'un tiers affectant l'intégrité structurale du pipeline	0	0	0	0	0	2

Données produites le 15 janvier 2020

NOTA:

¹ HPV - haute pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.² BPV - basse pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.³ Depuis juillet 2014, le seuil minimum de déclaration pour les rejets d'hydrocarbures à basse pression de vapeur est fixé à 1,5m³.